



A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1001 Lausanne

Lausanne, le 7 novembre 2024

## **Question de M. Jacques Pernet, déposée le 12 septembre 2023 « Beaulieu – halles nord »**

### **Rappel**

« Il y a quelques années, le soussigné avait déposé un postulat demandant à la Municipalité de conserver les halles nord de Beaulieu dans son activité économique liés à des activités pérennes d'animation, notamment de maintenir sa vocation d'accueil d'évènements tels que – aussi – exposition et foires.

Entre-temps, le mode a évolué ... ! ... et nous supposons que Beaulieu prépare le futur de ces halles nord.

D'ores et déjà, nous remercions la Municipalité pour ses réponses ».

### **Préambule**

Actuellement, les halles Nord de Beaulieu sont consacrées à la pratique de plusieurs sports urbains (basket 3x3, escalade de bloc, padel tennis, pétanque et sports à roulettes), au développement de l'économie circulaire et solidaire ainsi, depuis peu, d'une nouvelle ressource de matériaux de chantier.

### **Réponse de la Municipalité**

#### **Question 1 : Où en sommes-nous dans la planification de ces halles nord ?**

Un nouveau plan de quartier est actuellement en attente de validation au niveau cantonal. Il vise à revaloriser le site de Beaulieu dans son ensemble, l'ouvrir sur le quartier et à en faire une nouvelle centralité. Le projet dépasse en ce sens les seules halles Nord.

#### **Question 2 : Quel est leur avenir ?**

Avec un horizon de réalisation à 2030, la Municipalité souhaite voir le site de Beaulieu jouer un rôle majeur sur le plan économique et de l'innovation en accueillant sur les surfaces des halles Nord et du Front Jomini, un écosystème d'acteurs de premier plan œuvrant dans les

domaines du sport, de la santé et de l'alimentation. La Fondation La Source y regroupera l'ensemble de ses activités. Autour d'elle, un hub réunissant entreprises, start-ups et institutions est appelé à se développer, grâce à la coopération d'une large communauté d'acteurs impliqués.

**Question 3 : Qu'est-il prévu d'y réaliser ?**

Comme déjà mentionné, le site de Beaulieu est appelé à devenir à terme un site majeur pour la ville de Lausanne ; à la fois pôle d'innovation, de formation et de santé, mais aussi cœur de ville à vocation événementielle avec le superbe théâtre rénové, le centre de congrès et d'expositions, tout en étant également le cœur du quartier avec des services, restaurants et des activités sportives.

Les activités sportives continueront de faire partie intégrante de l'offre du site avec des surfaces importantes. Il intégrera aussi des surfaces destinées aux commerces, aux services de proximité, d'hôtellerie et de restauration.

En ce qui concerne les expositions, les congrès et les activités événementielles, ils continueront à prendre place dans les halles Sud et le Palais de Beaulieu.

**Question 4 : Quel est le délai prévu ?**

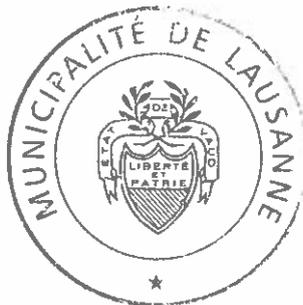
En matière d'urbanisme, il est toujours délicat de donner des délais, cependant la Municipalité souhaite voir le site être revalorisé autour de 2030.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de M. Jacques Pernet.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 7 novembre 2024.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter

